

FAU Suisse „Le syndicat de base“ – c’est quoi?

UN SYNDICAT: Parce que cette forme d’organisation englobe les domaines économique, politique, social, et jusqu’à un certain degré culturel de la vie. Parce qu’elle est formée directement par les salarié-e et se bat pour leurs intérêts..

COMBATIVE: Parce que les intérêts des travailleur-euses sont radicalement opposés aux intérêts des capitalistes. Parce que les grands progrès sociaux ont été obtenus uniquement à travers la lutte de la base.

AUTODÉTERMINÉE: Parce que les décisions doivent être prises par les personnes concernées et pas par les cadres d’un parti ou par des fonctionnaires. Parce que les hiérarchies sont en contradiction avec notre vision d’une société égalitaire et autogérée.

SOLIDAIRE: Parce que seules l’aide mutuelle et les actions interprofessionnelles nous donnent le poids nécessaire pour imposer des changements profonds.

ANTICAPITALISTE: Puisque nous sommes celles et ceux qui produisent tous les biens et fournissent tous les services, ceux-ci doivent contribuer au bien-être de tous-tes et pas seulement au profit de quelques un-es. Nous pensons que le syndicalisme doit faire partie du projet politique d’une société juste, égalitaire et libre.

Contact

Courriel: info@faunion.ch

Homepage: www.faunion.ch

Domicile: FAU Suisse - le syndicat de base
Quartiergasse 17
3013 Bern

Adresse postale: FAU Bern - le syndicat de base
Postfach 2368
3001 Bern

Stamm: Chaque 2e mardi du mois à partir de 19h30 à la
Brasserie Lorraine
Quartiergasse 17, 3013 Bern

Participer? Envoie-nous un courriel, visite notre site web ou
viens au stamm.

Plus d’informations

www.faunion.ch

Il existe des branches de la FAU dans plusieurs villes allemandes. Tu trouveras la liste complète ici : www.fau.org/ortsgruppen/

Journal « di schwarzi chatz »

La FAU publie le journal « di schwarzi chatz » (le chat noir), principalement en allemand, que tu peux lire sur notre site internet www.faunion.ch et dans quelques bistrotts. Il est aussi possible de s’abonner pour 30.- CHF par courriel (zeitung@faubern.ch) ou par lettre (di schwarzi chatz, CP 2368, 3001 Berne).

Le Journal est gratuit pour tous les membres.

La lutte paie!



FAU 
Le syndicat de base

La FAU est un syndicat de base sans fonctionnaires salarié-es, ce qui fait que nous ne pouvons pas offrir les mêmes services et faire les mêmes dépenses que les grands syndicats centralisés. Notre forme d'organisation présente néanmoins d'autres avantages.

CE QUE LA FAU PEUT T'OFFRIR

- Nous prenons tes demandes au sérieux

Nous n'avons pas de contraintes financières qui nous pousseraient à vouloir absolument gagner une lutte de travail ou recruter des nouvelles personnes, c'est pourquoi nous considérons tes demandes pour ce qu'elles sont : tes demandes à toi et rien d'autre.

- Nous t'offrons de l'aide pour agir de manière autonome

Étant donné que nous n'avons pas et ne voulons pas de fonctionnaires à plein temps, tu dois aussi devenir actif-ve toi-même. Nous te soutenons cependant avec toute notre énergie et notre savoir-faire!

- Tu décides (avec notre soutien) des étapes à entreprendre

Certaines organisations représentant les employé-es mènent les luttes de travail selon leurs propres critères stratégiques, allant même parfois à l'encontre des intérêts des personnes concernées. Ces pratiques nous sont étrangères: tu décides avec nous de la stratégie à poursuivre et nous n'agissons jamais sans ton accord.

- Des stratégies multiples

Nous sommes ouvert-es à entendre tes idées sur comment mener une lutte de travail et pouvons en même temps partager nos expériences et nos principes avec toi. Puisque nous n'avons signé aucune convention collective de travail, nous ne devons pas forcément respecter la paix du travail, ce qui nous permet d'avoir plus d'options quant à la manière de mener nos luttes.

- Un soutien gratuit

Nous te soutenons dans un conflit de travail, même si tu ne peux pas nous donner de l'argent. En revanche, seul-es nos membres ont droit à un soutien financier.

- Nous pouvons te transmettre le contact de spécialistes

La FAU est en contact avec plusieurs spécialistes du droit du travail et peut donc te conseiller de manière compétente en la matière.

- Un réseau international

Si tu as un conflit avec une entreprise internationale, nous pouvons porter la lutte dans d'autres pays également grâce à nos contacts internationaux.

CE QUE LA FAU NE PEUT (OU NE VEUT) PAS OFFRIR

- Nous ne sommes pas une assurance de protection juridique

À cause de nos ressources limitées, nous ne pouvons pas t'offrir un conseil juridique gratuit mais nous remboursons à nos membres une part convenue d'avance des coûts.

- Nous ne sommes pas disponibles 24/7

Nos membres combinent le travail pour la FAU avec leur emploi ou leurs études, c'est pourquoi nous ne sommes pas disponibles 24/7 mais nous réagissons aussi vite que possible à tes demandes.

- Nous ne négocions pas pour toi.

Ce n'est pas pour rien que la FAU n'a pas de fonctionnaires. Nous n'en voulons pas car nous sommes convaincu-es qu'un appareil de fonctionnaires peut devenir autonome et ne représenterait plus les intérêts des travailleur-euses. Cela veut dire que tu dois t'engager aussi.

Si tu ne peux ou veux pas négocier toi-même avec ta cheffe/ton chef, nous pouvons dans certains cas le faire pour toi.

- Nous ne sommes pas en bons termes avec les politicien-nes

Nos expériences et l'Histoire montrent que les luttes de travail ne sont quasiment jamais couronnées de succès quand on fait uniquement appel aux politicien-nes. Nous pensons que nous devons nous prendre notre destin entre nos propres mains.



Organisez-vous!

QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR LES SITUATIONS CONFLICTUELLES

- L'union fait la force !

Il est toujours mieux si tu ne dois pas te défendre seul-e : le plus de collègues participent, le plus de pouvoir vous avez.

- Où sont tes preuves ?

Surtout quand il s'agit d'heures (supplémentaires) impayées et de situations similaires, il est important que tu aies tout documenté, de préférence à la maison et pas sur le lieu de travail.

- La cheffe/le chef n'a pas toujours raison !

Beaucoup de chef-fes contournent la loi, l'interprètent comme cela les arrange ou vont ouvertement à son encontre. N'accepte pas pour autant tes conditions de travail, mais défend-toi!

- Je ne me hâte pas ! Je suis au travail pas en fuite!

Si la pression à travailler vite devient insupportable, tu peux utiliser diverses astuces pour en baisser la cadence. Tu sais probablement le mieux comment le faire. Un autre moyen est de faire uniquement ce que ton contrat ou le règlement de l'entreprise/de sécurité exigent de toi.